

**DEMANDE D'ENTRÉE à L'INTERNAT
2026-2027**

Nom :

Prénom :

Tél de l'élève :

Classe à la rentrée:

Adresse des parents :

.....

.....

Tél : Domicile : **Portable :**

Tél : Travail :

Famille proche :

Mail :

Les internes sont accueillis au Lycée Sévigné du lundi matin au vendredi midi. Ils peuvent rentrer chez eux le mercredi après-midi (s'ils n'ont pas cours) avec autorisation écrite des parents.

Pour les **SORTIES EXCEPTIONNELLES** :

- Lycéens : elles ne seront accordées que sur demande écrite des parents adressée aux CPE.
- Étudiants : un courrier est obligatoire pour les sorties dans le respect du règlement intérieur et doit être déposé en vie scolaire internat avant 16h.

ELEVES MALADES A L'INTERNAT

En l'absence d'infirmière après 18h, il est demandé aux familles de venir chercher le plus rapidement possible leurs enfants souffrants.

En cas d'événements graves ou fortuits, de grèves des personnels enseignants ou d'éducation et si les conditions de sécurité ne peuvent être assurées, les internes seront renvoyés dans leur famille.

Merci de consulter le Règlement Intérieur du lycée afin de connaître dans le détail les modalités de fonctionnement de l'internat (Horaires, études, activités, etc.).

Charleville-Mézières, le

Signature des responsables légaux :